

# L'avenir du Pont des Troux se dessine à Tournai

LE Soir  
Souchi 28/03/2013

**INFRASTRUCTURE** Les premières esquisses dévoilées

- ▶ La direction des voies navigables a bouclé son étude sur la traversée fluviale de Tournai.
- ▶ Les premiers plans pour le Pont des Troux ont été dévoilés mais aucune décision définitive n'a été prise.



Le Pont des Troux n'aura plus son aspect actuel. L'arche centrale n'est pas assez large. © CORALIE CARDON

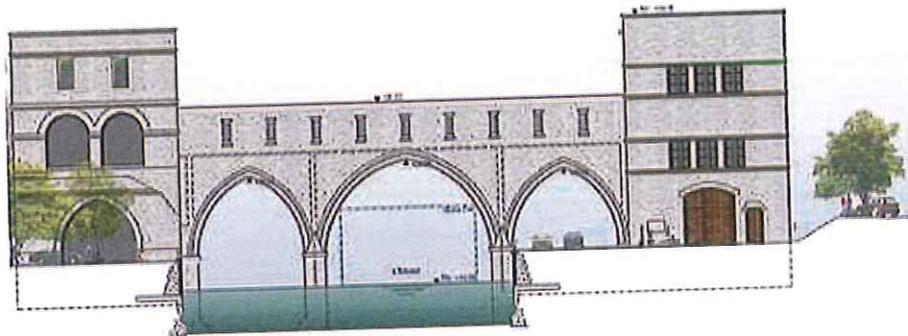
Sept ans. Voilà plus de sept années que les Wallons se sont mis à rêver lorsque les Français ont lancé le projet de liaison fluviale à grand gabarit « Seine Escaut » qui relierait donc, comme son nom l'indique, le bassin parisien à celui de l'Escaut mais également au nord de l'Europe via la dorsale wallonne, notamment. Cette mise à gabarit permettrait le passage des bateaux de 3.000 à 4.500 tonnes (mais parfois moins dans certaines villes comme Tournai). Mais pour cela, il faut leur libérer le passage en Wallonie : agrandir ponts et écluses, raboter quelques courbes ci et là... En France, le chantier est beaucoup plus vaste encore : cette liaison nécessite en effet le creusement d'un canal entre Compiègne et Cambrai, un chaînon manquant de 106 km estimé aujourd'hui à plus de 6 milliards d'euros. Un montant pharaonique qui a, un

## La France a réaffirmé son désir de réaliser le projet au grand soulagement du gouvernement wallon

temps, effrayé le nouveau gouvernement français au point de remettre en cause tout le projet. Aujourd'hui, si le montage financier n'est pas encore totalement clair - France et Belgique pourraient demander une rallonge à l'Europe -, la France a réaffirmé son désir de réaliser le projet au grand soulagement du gouvernement wallon. Un peu lent au démarrage, ce dernier est entré depuis de plain-pied dans ce projet en lançant ça et là des études voire même des chantiers.

Ainsi, ce mercredi, le ministre des Transports Carlo Di Antonio (CDH) était à Tournai pour présenter l'étude qui a été menée sur l'adaptation de la traversée fluviale au cœur de la cité. La ville constitue en effet un des principaux goulets d'étranglement de

raison du Pont des Troux, un monument historique très cher aux cœurs des habitants. S'il est acquis depuis quelque temps que les arches du pont devraient être agrandies - l'hypothèse d'un contournement fut abandonnée car trop chère -, des craintes subsistent quant à l'allure qu'aura le Pont à l'avenir. Dans ses cartons, le ministre avait donc apporté quelques esquisses qui ont été réalisées par un bureau spécialisé. Certaines, préconisant notamment un élargissement trop important des arches, ont déjà été écartées. « Le comité d'accompagnement du projet va choisir les esquisses qu'il souhaite voir affiner, explique le ministre. Le travail va donc se poursuivre avec ces 2 ou 3 esquisses retenues. Le choix final sera fait par une étude multicritères, qui intégrera les remarques du comité. L'objectif



préservé l'aspect architectural, patrimonial du site, tout en dynamisant le trafic fluvial. »

Le comité regroupe les agents communaux et les échevins concernés, des représentants de la commission communale d'aménagement du territoire, mais aussi les services régionaux impliqués en matière de patrimoine et d'urbanisme, ainsi que la Commission royale des Monuments, Sites et Pouilles.

Un autre point critique concerne

le Pont à Pont. Deux hypothèses existent à son sujet : soit son exhaussement, soit sa déconstruction et reconstruction. « Dans les deux cas, le coût est similaire ainsi que la durée du chantier à savoir trois mois », a expliqué Rudy Demotte qui a aussi insisté sur le caractère moins historique de l'ouvrage. A noter que le quai Saint-Brice devra également être raboté à hauteur du pont.

Au total, la mise à gabarit de la traversée de Tournai devrait avoir

siner les 13 millions d'euros population aura elle aussi mot à dire sur les solutions posées lors de la réunion publique préalable au lancement de l'étude d'incidences qui aura au premier semestre 2013. I truction du permis d'urban devrait s'étaler jusqu'en 2014 et il est prévu de début travaux début 2015 si, tout des recours ne viennent pas lentir la procédure... ■

SANDRA DU

# « Le pont des Trous ne sera pas dynamité »

Le projet de la mise à gabarit de la traversée de Tournai progresse. Le ministre Carlo Di Antonio était hier à Tournai pour faire part des avancées concernant le projet. « Les premières esquisses pour la modification du Pont-à-Ponts et du pont des Trous ont été présentées au comité d'accompagnement qui suit ce projet », a indiqué le ministre des Travaux publics. « Actuellement, la capacité de transport ne peut dépasser les 1.350 tonnes. Le but est de monter à 2.000 tonnes ce qui équivaut à des bateaux de 110 mètres de long sur 11,40 mètres de large », a précisé le directeur des voies navigables M. Loyaerts. Ce qui veut dire

qu'une fois les travaux terminés, le Haut-Escaut sera au gabarit de classe Va (2.000 tonnes). « Le grand avantage, c'est qu'un bateau de cette taille correspond à 120 camions en moins sur les routes », a ajouté

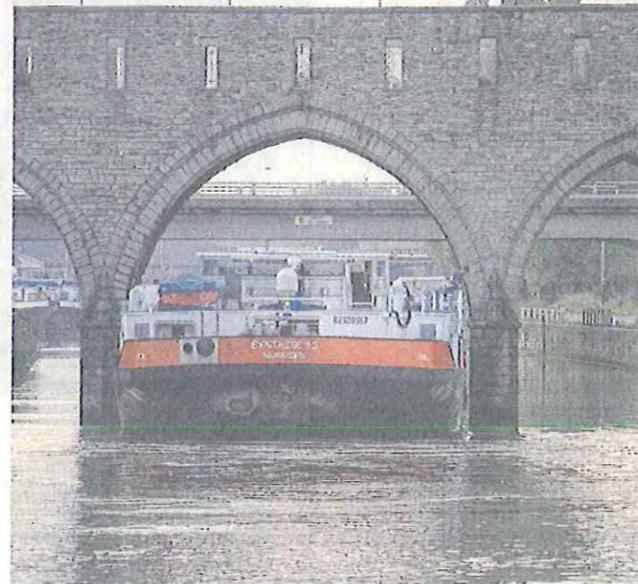
## « LA VOLONTÉ DES FRANÇAIS EST DE MENER À BIEN CE PROJET »

M. Loyaerts. Les obstacles pour cette mise à gabarit sont les mêmes depuis que ce projet a été évoqué il y a maintenant sept années : le Pont-à-Ponts et le pont des Trous. La modification des ponts est la solution

privé, on ne parle donc plus de contournement mais Rudy Demotte a été clair, « pas question de dynamiter le pont des Trous. Il faut maintenir le plus possible le pont des Trous et ses parties authentiques. C'est la

## « LE PONT DES TROUS DOIT RESTER LE PLUS POSSIBLE EN L'ÉTAT ACTUEL »

volonté du Collège tournaisien ». Ce sont les arches qui seront donc modifiées, les esquisses présentées hier ne permettent pas encore d'avoir une idée précise de ce que cela donnera à la fin des travaux. « Le projet se



La capacité de transport passera à 2000 tonnes.

dessine, et se concrétise de plus en plus. Nous sommes convaincus du bien-fondé de notre démarche qui vise à redéployer le réseau fluvial. Il s'agit d'investir dans le redéploiement économique de notre région », a poursuivi Carlo Di Antonio. Le ministre a aussi commenté les avancées du côté de la France : « J'ai discuté avec le ministre français des Transports mardi. Il m'a clairement exprimé la volonté de la France de mener à bien ce projet ». « Les Français sont obligés d'agir, ils n'ont pas le choix », a lancé Rudy Demotte. Ce projet de la traversée de Tournai est estimé à 13 millions d'euros. « Pour Tournai, il y aura des montants compensatoires comme cela a été le cas avec le TGV », a déclaré le ministre des Wallons Rudy Demotte. Il ne reste plus qu'à attendre pour voir à quoi ressemblera définitivement le pont des Trous en 2016. ■

■ B.L.

Q.M.

NORD ECLAIR  
JEUDI 28/03/2013

# Le Pont-à-Ponts sera fermé durant trois mois



Fermé, il y a peu. ■ B.L.

Cette mise à gabarit de la traversée de Tournai aura quelques incidences sur la circulation puisque le Pont-à-Ponts sera fermé durant trois mois. Deux esquisses ont été présentées au Collège tournaisien ce mercredi matin, mais rien n'a été décidé pour le moment.

## PASSAGE OBLIGATOIRE

Deux solutions s'offrent donc au Collège, « *elles ont le même coût et la même durée* », a dit Rudy Demotte, « *soit le pont sera surélevé ou alors un édifice neuf sera construit. Ce qui est sûr, c'est qu'il faudra le modifier avec rapidité et avec qualité pour le confort des Tournaisiens* ».

Ces travaux sont un passage obligatoire pour la mise à gabarit de la traversée de Tournai, par voie fluviale, mais ils ne feront évidemment pas plaisir aux Tournaisiens qui ont déjà eu un récent aperçu de ce que cela donnait quand le Pont-à-Ponts était fermé. ■

Q.M.

## TERMINÉ EN 2016

### Le planning

Le directeur des voies navigables M. Loyaerts a présenté ce mercredi l'agenda de la mise à gabarit de la traversée de Tournai. Le comité d'accompagnement du projet communiquera régulièrement afin d'informer au mieux la population tournaisienne. « *Sur un projet d'une telle ampleur, il est important d'avoir une bonne information* », a souligné Carlo Di Antonio.

2-5/2013 : esquisses

5-11/2013 : étude d'incidences sur l'environnement

8-10/2013 : avant-projet

11-8/2014 : instruction du permis

2-7/2014 : étude détaillée du projet

8-12/2014 : désignation de l'entreprise

1/2015 - 12/2016 : travaux ■

Q.M.

MUNICIPALITÉ - ECLAIR  
JEUDI 28/05/2013

Jeudi 29 mars 2013

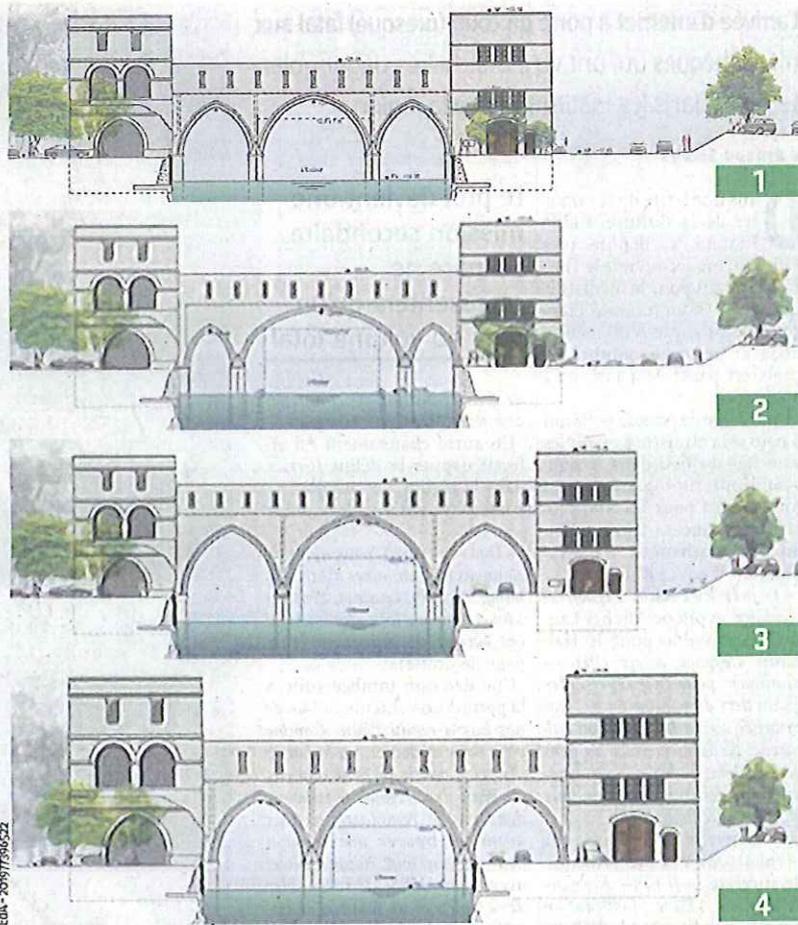
## Le pont des Trous de 2016 s'esquisse

Deux ponts sont concernés par la mise à gabarit de l'Escaut. On est entré dans une phase très concrète. Pour une réalisation en 2016 ?

• Christophe DESABIENS

Des esquisses relatives à la modification du Pont-à-Pont et du pont des Trous ont été présentées au Comité d'accompagnement chargé de suivre le projet de mise à gabarit de la traversée fluviale de Tournai. Pour rappel, il s'agit de permettre à l'avenir le passage de bateaux de classe Va (2000 tonnes) et de classe Vb (4500 tonnes avec deux barges poussées). Une précision quand même : on ne verra pas passer ces longs convois de 4500 tonnes en ville tant que des travaux importants (plus conséquents que ceux prévus) ne seront pas menés aux écluses de Kain et d'Hérinnes.

Ledit comité, au sein duquel on retrouve les agents communaux et les échevins concernés, des représentants de la CCATM et les services régionaux impliqués en matière de patrimoine et d'urbanisme, présélectionnera deux ou trois esquisses. «Le choix final intégrera les remarques du comité», indique le ministre wallon des travaux publics, Carlo Di Antonio. «Ce comité, c'est le lien avec la population tournaisienne, c'est un organe permanent de dialogue et d'échange. Adapter le pont des Trous aux nou-



Quatre esquisses de réalisations «à l'identique» ont été présentées pour donner une idée des possibilités en la matière. La première est le pont des Trous qu'on connaît; sur la deuxième, on ne touche qu'aux arches; sur la troisième, on agrandit les arches proportionnellement et on recule la tour de la rive droite. La dernière esquisse, selon le principe d'une parfaite homothétie, présente trois arches et deux tours agrandies, avec un décalage rive droite.

velles conditions de navigation, c'est quelque part renforcer son caractère patrimonial, confirmer son rôle de témoin du passage des navires marchands».

Parallèlement à la dynamisation du trafic fluvial, l'objectif sera de préserver l'aspect architectural et patrimonial du site, insiste le bourgmestre Rudy Demotte. «Cette mise à gabarit ne se fera pas à n'importe quel prix, aux niveaux financier et patrimonial. On ne dynamisera pas le pont des Trous, et on ne fera pas ressembler la ville à ce qu'elle était après les bombardements de 40».

Des projections homothétiques sont à la base de toute une série d'esquisses. «L'idée est de privilégier un travail à l'identique. Mais on ne sera pas à Walt-Disney», rassure-t-il en faisant référence à une possibilité d'agrandir dans les mêmes proportions et de manière démesurée tous les éléments du pont : les arches bien sûr, mais aussi les tours. «Selon moi, mais c'est un avis personnel, les parties authentiques (NDLR : les deux tours en l'occurrence) devraient être les plus préservées».

Quant au pont à Pont, qu'il faudra relever et au pied (droit) duquel il faudra raboter une partie du quai Saint-Brice, deux options se présentent. Soit un cisaillement des deux côtés du pont, qu'il faudra surélever à l'aide de puissants vérins. Soit la reconstruction d'un ouvrage plus contemporain aux lignes plus fines. Ces deux options impliqueraient un coût semblable. «Tout ça reste à étudier et à arbitrer», conclut Rudy Demotte. ■

### «Pas un chantier inutile»

• Christophe DESABIENS

Daucuns ont exprimé la crainte selon laquelle les travaux seraient inutiles dans la mesure où, côté français, les grandes manœuvres semblaient au point mort au niveau fluvial. «Dire ça, c'est du pipeau. Les Français sont obligés de le faire, ils n'ont pas le choix», insiste Rudy Demotte. Le ministre Di Antonio abonde : «J'ai eu un entretien à ce sujet avec le ministre français des transports, Frédéric Cuvillier, et il m'a exprimé sa très ferme volonté de mener à bien ces projets pour lesquels il va solliciter des financements européens». Pour Rudy Demotte, Tournai

ne peut pas se permettre le luxe de rater cette opportunité de se placer au cœur d'une stratégie européenne globale de modernisation du transport fluvial. «Tournai a toujours été une ville d'eau. Et la cité n'est pas seulement une voie de transit; les statistiques démontrent qu'il y a du débarquement de marchandises, mais aussi de l'embarquement. Les voies d'eau sont essentielles, et Tournai ne sera pas une base arrière secondaire mais bien une tête de pont au sein des connexions européennes. Les plus grands ports européens sont à la recherche de telles bases arrière; il n'y a plus un seul port face à la mer mais des ports continus». ■

### Les travaux en 2015-2016 ?

Le comité d'accompagnement retiendra deux ou trois esquisses qui serviront de base à l'élaboration de projets plus concrets.

La prochaine étape de la procédure, et non des moindres, se déroulera durant le deuxième semestre de l'année 2013. Il s'agira de l'étude d'incidence sur l'environnement; elle sera précédée par des réunions d'information du public. Et ensuite ? D'août à octobre 2013, un avant-projet sera élaboré. Fin 2013 sera réalisé un dossier préalable au dépôt de permis. Début 2014, aura lieu l'instruction du permis et le projet sera finalisé. Fin 2014, l'entrepreneur sera désigné. Les travaux se dérouleront de début 2015 à fin 2016. ■

### Des compensations pour les Tournaisiens

Rudy Demotte l'a assuré : la ville réclamera des compensations financières pour tous les travaux à subir dans le cadre de l'élargissement du fleuve.

De la même manière que les communes de la région avaient bénéficié de compensations financières lors de la réalisation de la ligne TGV, Tournai devra bénéficier de compensations. Rudy Demotte a cité ce mercredi le chiffre de six millions d'euros. C'est une belle somme comparativement au budget du chantier global pour permettre la traversée de la cité : treize millions

d'euros selon une première estimation.

«Cet argent pourrait être utilisé pour la requalification des quais; je pense en l'occurrence à la rive droite qui a besoin d'un sérieux lifting. En aval du pont des Trous, il y a aussi largement matière à améliorer les choses. Et, pourquoi pas, je pense que la ville pourrait mener une politique dynamique en matière de tourisme fluvial». ■

C.Ds

# UN PLANNING pour la traversée

► Plusieurs esquisses des futurs pont des Trouis et pont à Pont ont été réalisées

► Dans le cadre du projet de canal Seine Nord-Europe, divers chantiers doivent être réalisés. Dont celui de la mise à gabarit de la traversée fluviale de Tournai. Hier, le ministre des Travaux publics et du Patrimoine, Carlo Di Antonio (CDH), accompagné notamment par le bourgmestre et ministre-président, Rudy Demotte (PS), a présenté le planning de la mise à gabarit.

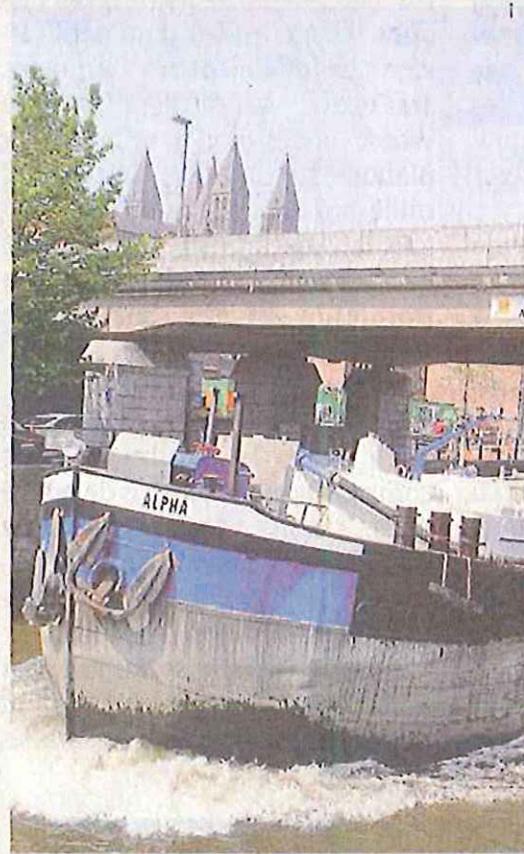
**CE MERCREDI** aussi, s'est réuni le comité d'accompagnement du projet. *"Il va choisir les esquisses qu'il souhaite voir être affinées et le travail se poursuivra. Le choix final sera fait par une étude multicritères"*, note Carlo Di Antonio.

Les travaux pour faire passer des bateaux de classe Va (2.000 tonnes) par Tournai impliquent une modification au pont des Trouis, avec un élargissement de l'arche central, et du pont à Pont. Concernant le premier pont, le collège et le ministre veulent un geste qui préserve les parties plus authentiques. Quant au pont à Pont, deux solutions existent: détruire et reconstruire, ou rehausser. Cette dernière option pose cependant un léger problème au niveau des trottoirs. En outre, les deux options ont un coût équivalent, et une durée de chantier identique: trois mois.

Rudy Demotte et Carlo Di Antonio insistent sur l'importance de ce projet pour Tournai, le Hainaut et la Wallonie. Tournai exigera aussi des compensations financières pour, par exemple, requalifier des quais en rive droite ou les quartiers en aval du pont des Trouis. Les idées ne manqueront pas.

L'étude d'incidences débutera en mai et sera finalisée fin 2013. La population pourra s'exprimer via la réunion d'information publique préalable. L'instruction du permis d'urbanisme s'étalera jusqu'en août 2014. Lancement espéré du chantier: début 2015. Coût estimé: 13 millions d'euros.

L. Dup.



► Deux options existent pour le futur pont: détruire et le reconstruire. © DUPUIS